

Communiqué de presse
27 janvier 2015

Droits politiques : la Ville de Genève informe les étrangers et étrangères

Voter, élire, lancer et signer des référendums, des initiatives ou des pétitions constituent des actes fondateurs de la citoyenneté. Toutefois, de nombreuses habitantes et de nombreux habitants n'utilisent pas ces droits. Estimant qu'il est important que l'ensemble de la population soit représenté lors des choix politiques, la Ville de Genève mène une campagne d'information et de sensibilisation auprès des étranger-ère-s ayant le droit de vote.

Depuis 2005, les personnes qui ne possèdent pas la nationalité helvétique ont la possibilité de voter et d'élire leurs représentant-e-s au niveau communal. Mais leur participation, tout comme celle des jeunes de moins de 30 ans, est actuellement en dessous de la moyenne, elle-même peu élevée. Par exemple, lors de l'élection du Conseil municipal en 2011, le taux de participation de l'électorat étranger était de 25%, alors que le taux de participation global atteignait 35,7%.

Une politique pionnière

Fort de ce constat, le Conseil municipal a accepté en mars dernier une motion demandant à la Ville de Genève d'« informer les étranger-ère-s qui en sont bénéficiaires tant de l'existence de leur droit de vote que de ses modalités d'exécution ». Eric Bertinat, Conseiller municipal et motionnaire explique que « l'UDC a pris non seulement acte de la décision populaire d'accorder le vote communal aux étranger-ère-s qu'elle a combattu mais elle s'est également souciée de l'application de ce droit démocratique qui n'est pas toujours une évidence pour ces personnes provenant d'horizons parfois très différents. L'UDC espère vivement que cette démarche conduira à une meilleure intégration des étrangers dans nos communes ».

A la même période, le Conseil administratif mettait en place, sous l'impulsion de Sandrine Salerno, sa politique en matière de diversité, validée cet été et appliquée dès cet automne. Encourager activement la participation citoyenne et la contribution de toutes et tous au vivre ensemble fait partie des six axes de cette politique municipale visant à reconnaître et valoriser la diversité.

Des outils pour encourager le vote

Pour y parvenir, la Ville s'est associée au projet de l'Université populaire albanaise (UPA) « Vivre sa citoyenneté à Genève » qui a mis sur pied au mois de novembre une visite de l'Hôtel-de-Ville lorsque se tenait le Conseil municipal et deux séances d'information au Palais Eynard, en présence de représentant-e-s des différents partis. « La chance de vivre une belle démocratie nous invite à la partager avec le plus grand nombre et à en expliquer les outils pour que tous et toutes participent aux grandes décisions politiques de notre cité » déclare Martine Sumi, Vice-Présidente du Conseil municipal.

L'administration municipale édite également une brochure intitulée « Ma commune, mes droits politiques : un guide pour mieux comprendre la citoyenneté ». En effet, « beaucoup de

personnes ignorent leurs droits. Il faut les faire connaître et ainsi donner de la crédibilité à l'action politique » ajoute Olivier Baud, Président du Conseil municipal.

Enfin, du matériel de vote fictif sera mis à disposition des partis pour leurs stands de campagne électorale afin de sensibiliser la population à l'importance d'utiliser ses droits et à la marche à suivre pour ce faire. En effet, « voter, c'est choisir son avenir ! Il est donc essentiel de savoir comment le faire » conclut Carlos Medeiros, premier Vice-Président du Conseil municipal.

Contact presse:

Valentina Wenger-Andreoli

Collaboratrice personnelle

Département des finances et du logement

Tel.: 022 418 22 35 ou 079 508 24 34